



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 68107

Texte de la question

M. Jean-Michel Boucheron attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés d'accès aux soins médicaux pour nombre de citoyens. Une médecine à deux vitesses s'instaure de plus en plus largement sur l'ensemble du territoire. Le nombre de médicaments remboursés par la sécurité sociale baisse de façon préoccupante. Le ticket modérateur, la part non prise en charge par la sécurité sociale, est passé de 20 à 35 %. Les forfaits hospitaliers et les franchises sur les médicaments ont été créés. Par ailleurs, de plus en plus de médecins exercent en secteur 2 avec des dépassements d'honoraires parfois lourds. Cette situation pénalise lourdement les catégories sociales de la population les plus fragilisées : les retraités, les jeunes, les travailleurs précaires, les Rmistes, les chômeurs ne disposent plus de moyens d'accéder dans de bonnes conditions aux soins et doivent parfois y renoncer en dépit de leur nécessité. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de rétablir l'égalité d'accès aux soins.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Boucheron](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68107

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12454

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)